



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er avril 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 avril 2001

Aménagement de l'avenue de Paris (tronçon Terraudière - Sauquet-Javelot) Consultation de maîtrise d'oeuvre

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

DELIBERATION D2011202001

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001

Voirie Circulation Sécurité Routière

Aménagement de l'avenue de Paris (tronçon Terraudière - Sauquet-Javelot) Consultation de maîtrise d'oeuvre

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale informelle,

Afin d'améliorer l'environnement et les conditions de circulation et de sécurité sur l'Avenue de Paris (tronçon Terraudière - Sauquet-Javelot), il est prévu de procéder à un réaménagement complet de ce tronçon de voie.

Cette opération, dont l'objectif principal est d'améliorer la sécurité de tous les usagers, mais aussi l'environnement esthétique de l'avenue, doit également permettre de réorganiser le stationnement pour le rendre moins anarchique, et faciliter la circulation des bus. Le principe d'aménagement proposé consiste à créer une zone de stationnement en partie centrale de la voie (à l'image de l'avenue de La Rochelle), agrémentée de 2 rangées de plantations, et desservie par une voie de circulation de part et d'autre. Une bande cyclable est également prévue de chaque côté. Celle-ci sera éventuellement une voie mixte bus - vélos si les caractéristiques géométriques le permettent. L'espace pour les piétons sur trottoir sera élargi.

Dans le cadre de la composition de la 5ème Commission municipale "Aménagement de l'espace, urbanisme, cadre de vie, environnement, eau, voirie, plan de déplacement urbain -programmation pluri-annuelle", un groupe de travail va être créé sur ce dossier.

Il sera animé par Gilles FRAPPIER par délégation du Maire. Il sera composé de 10 élus auxquels seront associés des usagers.

Dans l'optique de démarrer les travaux début 2002, il est nécessaire de lancer dès à présent les études, et donc de désigner un maître d'oeuvre pour les phases de conception et de suivi de réalisation.

Le montant de cette prestation étant estimé entre 450 000 Francs T.T.C. et 1 300 000 Francs H.T., la procédure de consultation dite "intermédiaire" s'applique.

Elle implique la nomination d'une commission composée d'élus, de maîtres d'oeuvre et de personnes qualifiées qui aura à rendre son avis sur le choix du maître d'oeuvre à partir des critères tels que les références, les moyens, les compétences, le prix. Le conseil municipal désignera le maître d'oeuvre compétent après avis de celle-ci.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le programme de cette opération ;
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation ;
- approuver le règlement de la consultation ;
- désigner, les membres de la commission par un vote à bulletin secret :

2 listes se sont portées candidates (cf annexe jointe)
ont été proclamés élus :

Liste :	Titulaires :	Suppléants :
Groupe Ensemble pour une dynamique solidaire	Jeanine BIMES Michel PAILLEY Michel GENDREAU Rémy LANDAIS	Luc DELAGARDE Paul SAMOYAU Amaury BREUILLE Joël RENOUX
Liste :	Titulaires :	Suppléants :
Groupe d'union républicaine	Alain GARCIA	Jacqueline LEFEBVRE

- désigner, pour siéger dans le groupe de travail :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| - Nicole GRAVAT | - Nathalie HIBERT |
| - Fabienne RAVENEAU | - Catherine DEGUERCY |
| - Luc DELAGARDE | - Michel PAILLEY |
| - Joël RENOUX | - Alain GARCIA |
| - Rodolphe CHALLET | - Stéphane TRONEL |

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	11

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)